

LETTRE DE L'ÉDITEUR

« Même s'il n'y a pas de vérité ultime,
ça ne veut pas dire que tout est relatif. »
Libération (22.05.08)

Une scorie de 68, le relativisme...

La scène se passe chez un fidèle lecteur de RSHD, qui vient de recevoir la dernière livraison et son éditorial sur la candidature sans vergogne d'anciens élus condamnés pour corruption. L'exposé des motifs semble limpide : ceux qui se sont enrichis avec l'argent public doivent, non seulement rendre des comptes, mais être interdits d'élection. Certes, il y a des degrés dans la corruption : de l'absolu scandale de cet ex-ministre qui vendait le réseau d'eau de sa ville en échange de prestations, à cet autre ex-élu local, convaincu d'ingérence et toujours candidat.

Mais il ne s'agit pas d'un problème de degré. Cet ancien ministre, d'un autre bord de l'échiquier, condamné à deux ans d'inéligibilité pour racket d'entreprises, en faveur de son parti, aujourd'hui donneur de leçons, aurait dû, lui aussi, être interdit de suffrage. Et, s'il en est ainsi, c'est au nom d'un absolu, d'un impératif catégorique à la mode kantienne. S'il n'y a pas de liberté pour les ennemis de la liberté, il ne saurait davantage y avoir de salut dans l'élection pour les enrichis sans cause de la vie publique.

On pouvait attendre de ce lecteur assidu, plutôt droit dans ses bottes, une approbation sans retenue, à tout le moins, un ralliement tacite, d'autant qu'il avait, lui même, exercé, dans l'honneur, des fonctions électives. Eh bien, non ! Sa seule réaction, après un long silence, sera, à propos de cet ex-élu local voisin, inculpé, jugé, condamné, mais candidat aux dernières municipales : « Bof ! Il n'est pas le seul... »

Là, *dies irae, dies illa* ! On n'est plus dans l'anecdote dont la répétition justifierait une mesure drastique. On entre dans le corridor d'un monde scélérat, hors toute hiérarchie de valeurs, exposé au grand vent des contingences et, par définition, libéré de toute référence. C'est le monde clos, crépusculaire du relativisme, celui qui permet tout puisque la faute est partout. On est bien dans le pré-carré de cette maladie de civilisation, celle d'un monde où seul compte ce qui est et non ce qui doit être.

Ce relativisme est une plaie, un cancer du corps social qui, non content d'affaiblir les références, les a balayées. La casuistique atténue la règle, au nom des circonstances. Mais on entrait déjà dans la logique du mensonge, car déroger à la règle, au nom de la prudente appréciation des circonstances, renvoie à une route jonchée de cadavres. Avec le relativisme, c'est plus grave. Parce que la corruption existe, il faut s'y résigner. On se souvient de « Topaze » observant distraitemment le manège des balayuses, sous le regard étonné du couple Feuillère-Paulet, impressionné par tant de culot de l'ancien petit maître de la pension Muche. Par-delà l'étonnement, il y avait dans ce couple marron le constat de la banale corruption.

- 2 -

Reste à savoir d'où vient cette érosion des consciences, cette résignation à la transgression. Elle est d'abord le prix d'une malheureuse désuétude, celle du triptyque « Règle, manquement, sanction ». La sanction n'a plus de sens et l'actualité pénale est là pour le rappeler. Alors, sanctionner de manière irréversible la corruption relève du baigne et de la marque au fer. Mais il y a plus.

Si le relativisme a trouvé ses lettres de noblesse, c'est dans l'héritage soixante-huitard. 40 ans après, la question reste celle de sa pérennité. Avec le relativisme, c'est l'immortalité garantie, celle devinée par Joël de Rosnay dans « Le Macroscopie » qui, relu aujourd'hui, vaut son pesant d'or. Tout y est sur la « Nouvelle pensée » l'autorité jetée aux orties au nom de l'influence, la loi récuse au nom du

contrat, la centralisation vouée aux gémonies au nom de la périphérie, la permissivité au nom de la contingence. Tout y est pour justifier le relativisme qui mine la raison au nom de la comparaison, érige la licence en dogme et la permissivité en progrès. C'est le Général qui parlait de « chienlit ». L'histoire ne l'a pas démenti.

Jacques CHATELAIN,
Fournet-Blancheroche